

DEC192602DR20

Décision portant délégation de signature à Mme Marjorie Nanteuil pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC191819DAJ du 17 juillet 2019 nommant Mme Aurélie Philippe aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1^{er} octobre 2019 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Marjorie Nanteuil, adjointe à la déléguée régionale, à l'effet de signer au nom de la déléguée régionale tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marjorie Nanteuil, délégation est donnée à M. Michel Berlinguer, responsable du service technique et logistique aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 01/10/2019

La déléguée régionale
Aurélie Philippe

